

## Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

### Trois projets retenus et deux ententes sectorielles pour la région de la Chaudière-Appalaches

Aide financière totale accordée	Partenaires et description du projet	Années financières de la réalisation du projet
133 000 \$	<p><b>Restauration du moulin de la Seigneurie des Aulnaies</b>            Par : Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies</p> <p>Rénover le moulin de la Seigneurie des Aulnaies et reconstruire complètement la grande roue à eau, la plus importante roue à godets en activité au Québec.</p>	2019-2021
143 104 \$	<p><b>Symbiose Bellechasse-Etchemins</b>            Par : Municipalité régionale de comté de Bellechasse</p> <p>Créer une symbiose industrielle dans les MRC de Bellechasse et des Etchemins et instaurer un réseau favorisant les échanges d'énergie, de ressources et de matières résiduelles entre les acteurs des deux MRC. L'embauche d'un chargé de projets permettra la mise en place d'un service-conseil personnalisé offert aux industries, aux commerces et aux institutions des deux territoires.</p>	2019-2023
128 564 \$	<p><b>Arrêts Gourmands</b>            Par : Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches</p> <p>Relancer l'image de marque des « Arrêts Gourmands » et promouvoir les entreprises bioalimentaires de l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches.</p>	2019-2022
600 000 \$	<p><b>Entente sectorielle de développement territorial et économique pour les MRC de L'Islet et de Montmagny</b>            Par : Municipalité régionale de comté de Montmagny et Municipalité régionale de comté de L'Islet et ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</p> <p>Soutenir des projets structurants élaborés par des entreprises, des organismes à but non lucratif et le milieu municipal pour le développement socioéconomique des territoires.</p>	2019-2022

<p><b>160 000 \$</b></p>	<p><b>Entente de partenariat territorial visant le développement des arts et des lettres dans la région de la Chaudière-Appalaches</b>  Par : Conseil des arts et des lettres du Québec, les neuf MRC de la Chaudière-Appalaches, la Ville de Lévis et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</p> <p>Soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre le milieu des arts et la collectivité.</p>	<p><b>2019-2022</b></p>
<p><b>Total accordé : 1 036 104 \$</b></p>		<p><b>2019-2023</b></p>
<p><i>Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</i></p>		<p><i>Septembre 2020</i></p>

## Priorités régionales en lien avec les projets retenus

- Mettre en valeur et donner accès à la culture.
- Favoriser le développement viable du territoire et de ses ressources naturelles.
- Encourager le développement du secteur bioalimentaire.
- Faire de l'innovation et du travail concerté et cohérent un réflexe en Chaudière-Appalaches en consolidant des mécanismes de collaboration interMRC pour le développement régional.